Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 1 (1944)

Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la pente (sans métaphore) et joué avec entrain à des jeux essouflants. Sous le soleil ou par la pluie, tous les muscles ont été essayés, les bons et les oubliés...

Ces chefs I. P. sont vraiment étonnants. N'ont-ils pas réveillé ces messieurs au son du tambour avant cinq heures (0445 !) ne leur laissant que dix minutes pour se rendre au culte ? Il y avait aussi trente minutes de gymnastique avant déjeuner, puis des conférences en allemand autant qu'en français avant les trois heures d'exercices matinaux dont on revenait en rangs, chantant des chants patriotiques derrière les drapeaux.

O les terribles cascades de verbes à la fin des longues phrases allemandes et quelles courbatures pour se remettre en marche, et sans fumer, je vous prie !

Pourquoi n'a-t-on pas entendu de murmures et remarqué de lassitude, et y eut-il au contraire beaucoup de chants, de joie et de bonne volonté? Serait-ce que le sport ait envoûté de nouvelles victimes, conquises après tant d'autres par l'ivresse de la force et par les passions de la compétition ? — Certes, ceux qui ne le savaient pas encore ont pu constater de quel levier puissant dispose un maître de sport pour « prendre » les jeunes ; ils ont pu savourer aussi la douce plénitude d'une bonne fatigue musculaire. Mais le secret de la réussite de ce cours N° 13 pour chefs I. P. réservé aux ecclésiastiques tient surtout à l'esprit de la maison. Le major Hirt et ses instructeurs nous ont vraiment étonnés. Comme nous étions loin du sport de parade et des exhibitions mercantiles ! L'I. P. prétend cultiver chez les jeunes les véritables vertus civiques. Le développement physique y occupe une large place, mais il n'est jamais dissocié du développement de la personne dans la communauté nationale et devant Dieu.

Tous les participants ont marqué un grand respect au major Hirt qui se donne à sa tâche avec un zèle d'apôtre. C'est un homme qui incarne les vertus qu'il enseigne et qui rappelle certains chefs éclaireurs aimant les jeunes, leur patrie et servant Dieu. Les autres instructeurs, et en particulier, venant du canton de Vaud, le sympathique major Perrochon, ont du sport une conception qui était peut-être déjà celle de Pestalozzi lorsqu'il écrivait : « Toute éducation commence par celle du corps ». (Mais elle ne finit pas là.)

On discuta aussi, naturellement, et très librement. Les intentions des chefs n'étant pas douteuses, l'affaire était de savoir s'ils sont et seront compris et suivis, si, dans le pays, on trouve et on trouvera des chefs locaux capables de dépasser le niveau d'une préparation à l'école de recrues, préparation exclusivement physique. La question reste ouverte, les faits répondront. Notre pays donnera là une des mesures de sa force. Et l'Eglise aussi. La porte de l'I. P. lui est ouverte: les pasteurs, les groupements J. P. trouveront audience aux bureaux cantonaux d'I. P., non seulement pour leurs doléances, mais aussi pour y apporter des suggestions et surtout des hommes. Les instituteurs, pasteurs, J. P., aînés qu'ils pourraient proposer, s'ils sont capables, seront accueillis avec joie à Macolin et pourront ensuite guider quelques jeunes soit dans un groupement paroissial, soit dans un autre groupement local animé d'un bon esprit. F. M.

Les futures manifestations organisées par le Bureau I. P. de Genève :

« L'esprit d'équipe » — terme rencontré fréquemment dans le périodique « Jeunesse forte - peuple libre » — ne doit pas rester un vain mot.

Afin de développer cet esprit d'équipe nous organiserons :

a) un tournoi de foot-ball,
b) » » de basket-ball,
c) » » de hand-ball,
d) un cross à l'aveuglette.

Dates : a) et b) dans le courant de septembre 1944 ;
c) printemps 1945 ;
d) novembre 1944.

La participation est ouverte à toutes les sociétés, clubs, sections et groupements sportifs ou non.

Le règlement général ne comporte qu'un article : « Les membres des différentes équipes doivent s'être présentés aux examens de base de l'I. P. »

Nous prions d'ores et déjà les responsables de prévoir leurs équipes pour ces manifestations qui auront le caractère spécial et sportif, dans toute l'acception du terme, de grouper dans une même discipline des représentants d'associations sportives diverses.

Communiqué :

FRANCHISE DE PORT.

1. Conformément à l'arrêté du 18.4.44 du Conseil fédéral, les chefs et sous-chefs I. P. jouissent de la franchise de port pour tous les envois de l'I. P. qu'ils expédient officiellement (par ex. envoi à l'OFI, au bureau cantonal, circulaires ou lettres au chef d'arrondissement, association, organisation, élèves I. P., presse, pour l'organisation des examens et des cours).
2. Les envois doivent porter, en plus de l'adresse de l'expéditeur, la remarque «officiel — instruction préparatoire ».
3. Les élèves I. P. et des cours complémentaires obligatoires n'ont pas droit à la franchise de port.
4. La cession du droit de franchise de port est interdite. Ainsi des enveloppes ne peuvent être remises pour l'expédition d'une réponse à une question, par ex. Les contraventions sont punissables selon l'art. 62 de la loi sur le service des postes.

O.F.I.

BIBLIOGRAPHIE

POUR CEUX QUI VOYAGENT :

« Guide suisse des Auberges de la jeunesse, édition 1944 ».

Notre beau pays compte encore bien des sites merveilleux que vous ne connaissez pas.

En plus des adresses des secrétariats locaux et des offices de renseignements touristiques, nous trouvons dans ce guide un extrait du règlement de la Fédération suisse des Auberges de la jeunesse : règles générales, dispositions concernant les cartes de légitimation des A. J. et le maintien de l'ordre et le comportement dans les auberges.

A la liste proprement dite des 177 auberges de la jeunesse de notre pays (renseignements détaillés et photos) est jointe une carte générale de la Suisse où sont indiquées les auberges.

Nous y consulterons encore la liste des bureaux de vente des cartes de légitimation et les adresses des sections.

Ce nouveau guide peut être commandé au Secrétariat général, 12, Stampfenbachstr. à Zurich. Il coûte fr. 1.40, plus le port.

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », **O.F.I.**, case postale, Bienne 1.

Délai rédactionnel pour le prochain numéro : 15 août 1944.

Changements d'adresse : Prière de les annoncer sans retard à l'O.F.I. en indiquant l'ancienne adresse.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre revue.